



Le Chemin de la Flânerie, desservant la quasi totalité des îlots du secteur, vient longer les immeubles à l'ouest.

IVR32_20185901245NUCA

Auteur(s) de l'illustration Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

Copyrights : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Diffusion : reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Apparaît dans le(s) dossier(s) :

[IA59005305] Ilôt 2 (Flers-Neuf)